Tchin Tchin

VOTRE 2ÈME PAIRE DE LUNETTES
POUR 1 DH DE PLUS

MODALITÉS D'APPLICATION

POUR L'ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT OPTIQUE (MONTURE + 2 VERRES CORRECTEURS), QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE, BÉNÉFICIEZ POUR UN DIRHAM DE PLUS D'UNE DEUXIÈME PAIRE ÉQUIPÉE DE VERRES DE MÊME CORRECTION.

1. VERRES UNIFOCAUX / DE PROXIMITÉ

Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres unifocaux ou de verres de proximité, d'un montant total supérieur ou égal à 1690 DHS TTC, bénéficiez pour 1 DH de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue.

Votre seconde paire sera équipée de verres unifocaux, organiques (CR39 blanc) hors options, de même correction que ceux du premier équipement.

2. VERRES PROGRESSIFS

Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 3590 DHS TTC, bénéficiez pour 1 DH de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue.

Votre seconde paire sera équipée de verres progressifs, de même correction et de même qualité que ceux du premier équipement, hors options (un verre de même qualité hors options étant un verre de même géométrie et du même verrier, organique CR39 blanc, non traité).

La monture AFFLELOU de votre seconde paire sera à choisir exclusivement parmi les modèles de la collection Magic éligible à l'offre Tchin Tchin (lignes MH, MF, MJ ou ME ; sans clip offert) ou parmi celles de la collection AFFLELOU Sun (vendues au prix maximum de 290 DHS TTC).

Cette offre ne s'applique pas à l'achat de lunettes BlueBlock, Forty d'Afflelou, de lunettes de soleil (non correctrices), ni dans le cas où le premier équipement est d'un prix inférieur à 1690 DHS TTC en verres unifocaux ou de proximité et d'un prix inférieur à 3590 DHS TTC en verres progressifs.

Offre valable dans tous les magasins ALAIN AFFLELOU du Maroc, du 1er janvier au 31 décembre 2025, pour une seule et même personne.

Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours à l'exception de l'offre NEXTYEAR, dont les modalités d'application figurent en magasin.

Aucune réduction, échange ou remboursement ne peut se substituer à cette offre.

ALAIN AFFLELOU
Opticien et Acousticien

Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.
Avril 2025.